

PRÉSENTATION DE L'AGRICULTURE RÉGIONALE



TERRITOIRE



EXPLOITATIONS



ÉLEVAGES



CULTURES



AGROALIMENTAIRE



FORÊT



ENSEIGNEMENT AGRICOLE



VALORISATION DES PRODUITS



ALIMENTATION



ÉCONOMIE

Ensemble, on va explorer...

1. La région en 5 mots clés :

MONTAGNE **FORÊT** EMPLOI VALORISATION DIVERSITÉ

2. Des réflexions sur l'agriculture de demain
3. Deux questions en guise de conclusion

1. La région en 5 mots clés

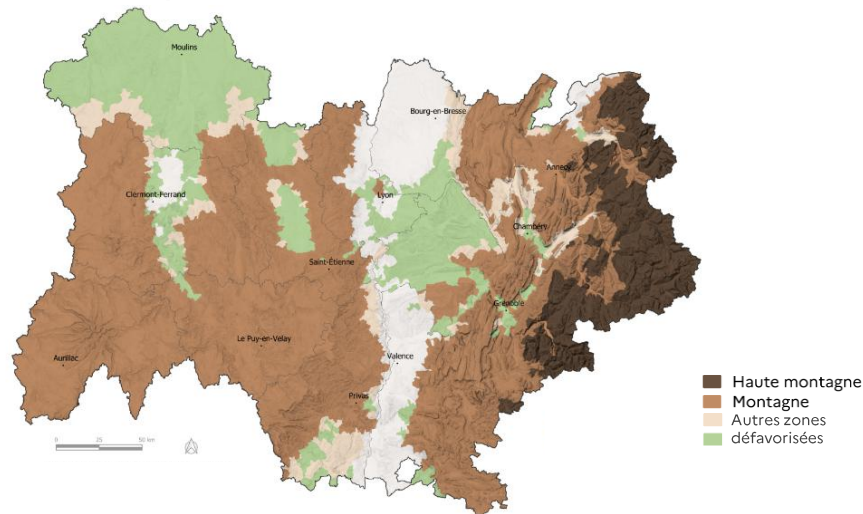
MONTAGNE



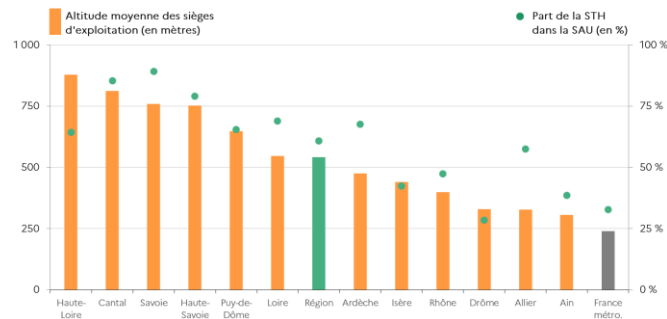
Une région de montagnes et de prairies

- Deux-tiers du territoire régional est situé en zones de montagne ou haute-montagne.
- L'activité agricole s'exerce à une altitude moyenne de plus de 500 mètres.
- L'herbe est prépondérante en montagne : la région est la première prairie de France avec 2 millions d'hectares.
- Outre les surfaces en prairies des exploitations agricoles, la région compte 84 000 hectares de pâturages collectifs.

Les zones de montagne (zonage en zones défavorisées de juillet 2024)



Altitude moyenne des sièges d'exploitations et part de la STH dans la SAU

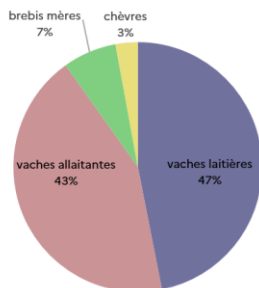


STH : Surfaces toujours en herbe
SAU : Surface agricole utilisée

Une région orientée vers l'élevage bovin

- 646 000 vaches allaitantes, 2^e région française
- 435 000 vaches laitières, 4^e région française
- 524 000 brebis allaitantes, 3^e région française
- 130 000 chèvres, 3^e région française

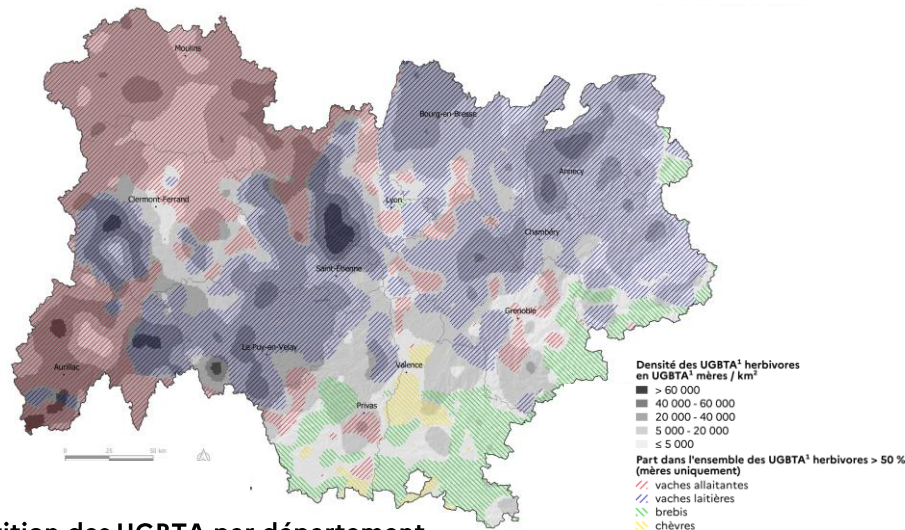
Répartition des UGBTA par espèce



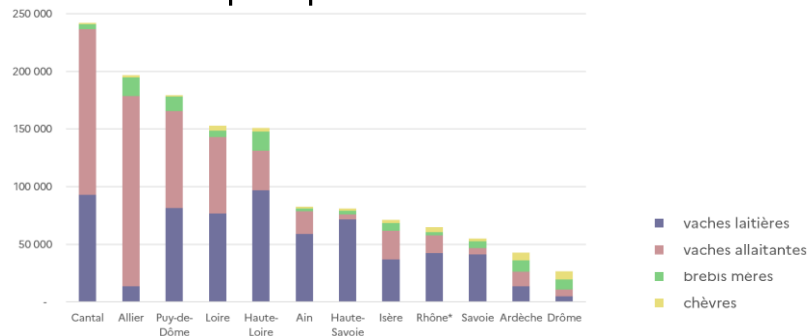
UGB : Unité Gros Bétail

Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégorie différente. L'unité gros bétail tous aliments (UGBTA) compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés (mères uniquement hors juments).

Densité de l'élevage herbivore et bassins de production



Répartition des UGBTA par département



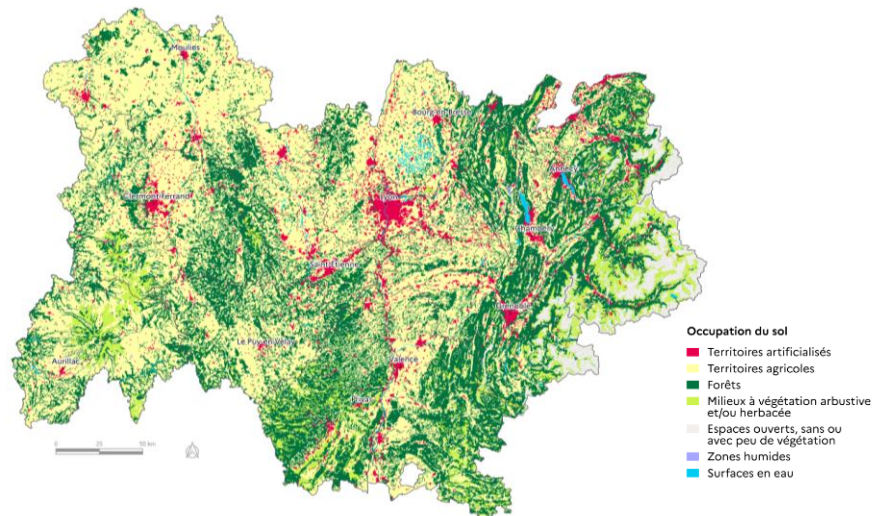
FORÊT



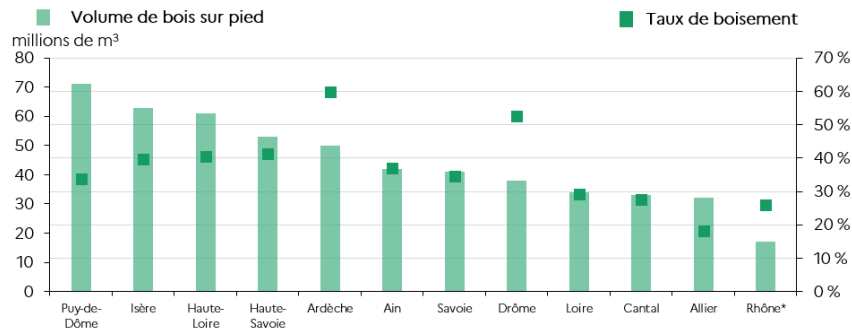
Une région avec des massifs très boisés

- Les surfaces boisées occupent 2,6 millions d'ha, soit un taux de boisement de 37%.
- La forêt de production est constituée pour plus de moitié par des peuplement purement feuillus, pour un quart par des peuplement résineux et pour 20 % de peuplements mixtes
- L'Ardèche et la Drôme sont les départements les plus boisés mais les volumes de bois sur pied se concentrent pour plus d'un tiers dans le Puy-de-Dôme, l'Isère et la Haute-Loire.

Occupation des sols



Volume de bois sur pied de la forêt de production et taux de boisement



Taux de boisement

rapport entre la surface forestière et la superficie totale du territoire.

Volume de bois sur pied

volume dit "bois fort tige". Sont comptabilisés les arbres dont le diamètre est supérieur à 7,5cm à 1,30 mètre de hauteur. Le volume de ces arbres pris en compte comprend le tronc et la branche maîtresse depuis le sol jusqu'à une découpe de 7cm. Il inclut l'écorce du tronc mais ne comprend pas les branches secondaires.

Source IGN

Prélèvements et accessibilité physique différenciés

- Le taux de prélèvement sur l'accroissement forestier est de 69 %, similaire au taux national.
- La part des surfaces d'accès plutôt difficile (47 %) est largement plus importante qu'au plan national (24 %).
- Les taux de prélèvement sont les plus élevés à l'ouest de la région (Puy-de-Dôme, Allier et Loire).
- Les surfaces sont plutôt accessibles dans l'Allier, le Puy-de-Dôme et l'Ain ; elles sont plus difficiles d'accès dans les 2 Savoie et la Drôme.

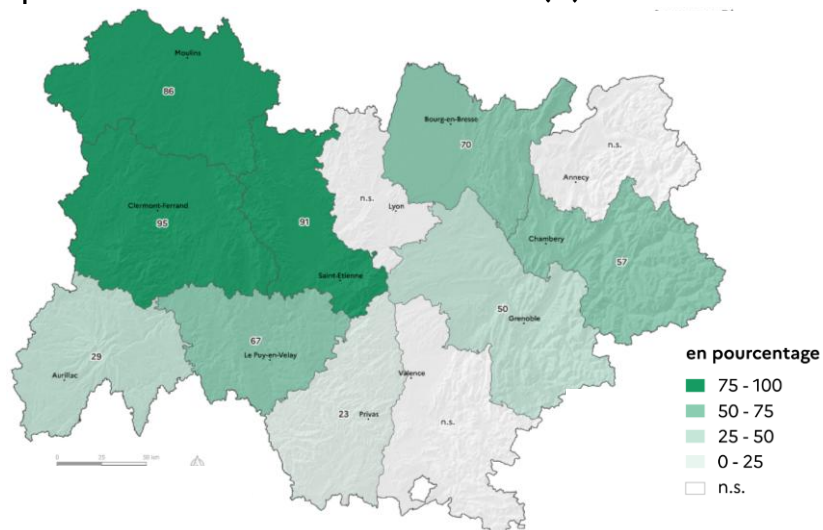
Taux de prélèvement

Le taux de prélèvement sur l'accroissement forestier est calculé en rapportant le volume prélevé par l'homme à la production biologique, mortalité déduite.

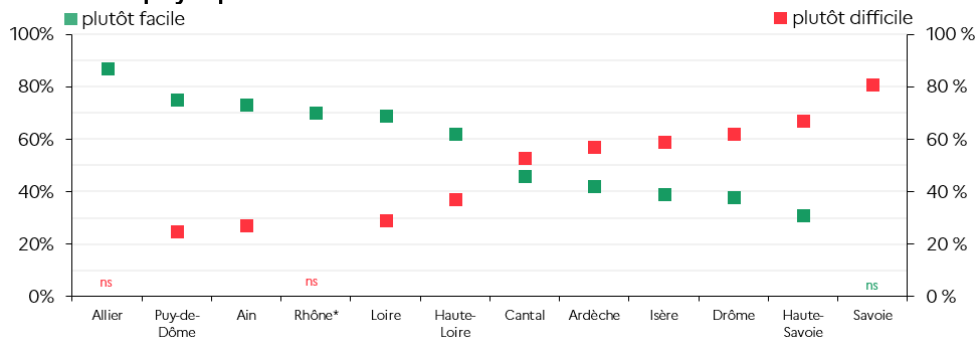
Accessibilité physique

L'accessibilité physique des peuplements forestiers se qualifie selon une grille validée en 2023 par un groupe d'experts sur la base des critères (itinéraire de débardage, accessibilité du site aux engins d'exploitation, pente, aspérité et portance du sol).

Taux de prélèvement sur l'accroissement forestier (%)



Accessibilité physique des surfaces forestières



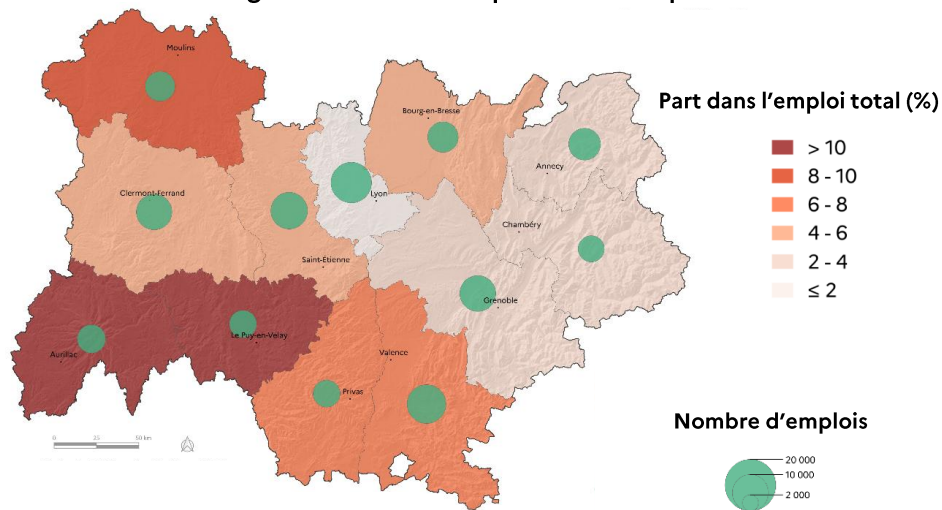
EMPLOI



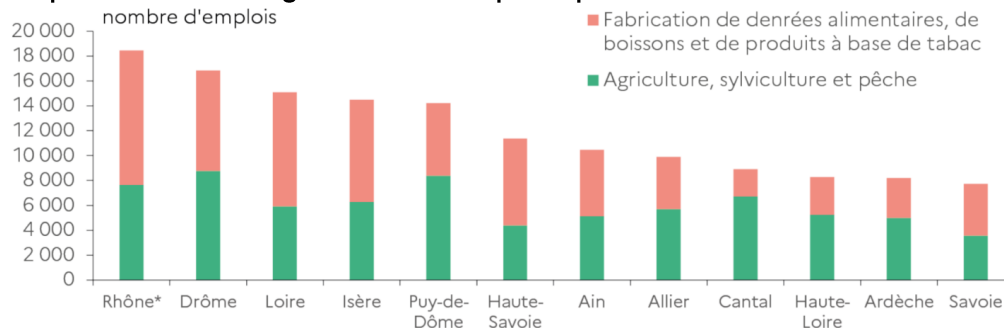
Agriculture¹ et IAA², pourvoyeurs d'emplois dans les espaces ruraux

- 73 000 emplois dans le secteur Agriculture et Sylviculture
- 71 000 emplois dans le secteur des Industries Agroalimentaires*
- La contribution à l'emploi total est légèrement plus faible dans la région (4,3 %) qu'au plan national (4,7 %)
- La contribution à l'emploi est très diverse selon les départements, de plus de 15% dans le Cantal ou 10 % en Haute-Loire à 2 % dans le Rhône.

Emploi dans les secteurs Agriculture et IAA et part dans l'emploi total



Emploi des secteurs Agriculture et IAA par département



¹ Agriculture, sylviculture et pêche

² Fabrication de denrées.

Le secteur des IAA comprend l'ensemble des entreprises dont l'activité principale relève des activités de fabrication de denrées alimentaires (y compris artisanat commercial), de boissons et de fabrication de produits à base de tabac.

VALORISATION

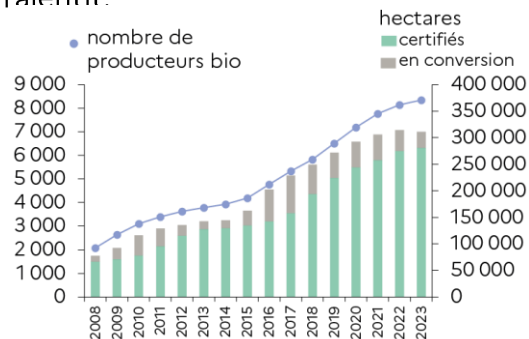


Trois pratiques étudiées au recensement agricole

1. Produire en bio ou sous autres signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO)
2. Pratiquer le circuit court
3. Transformer les produits agricoles

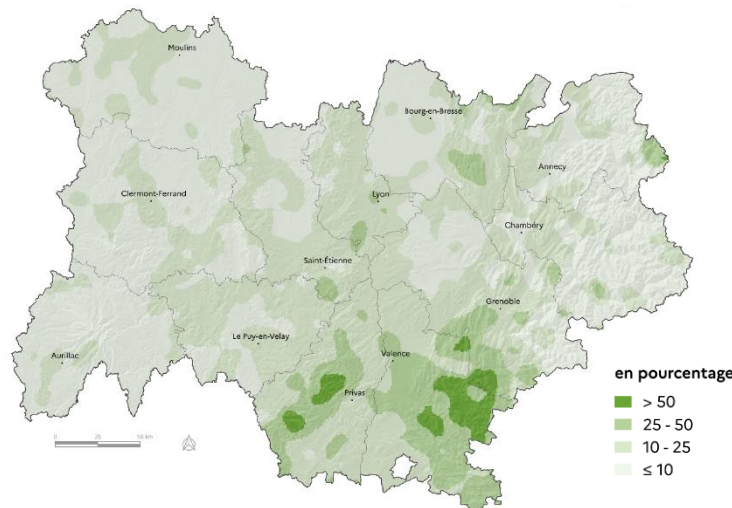
L'agriculture biologique

- Près de 6 500 exploitations sont engagées en 2020, soit 13,3 % des exploitations en bio.
- Après un fort développement sur la période 2016-2021, le rythme d'augmentation du bio se ralentit.

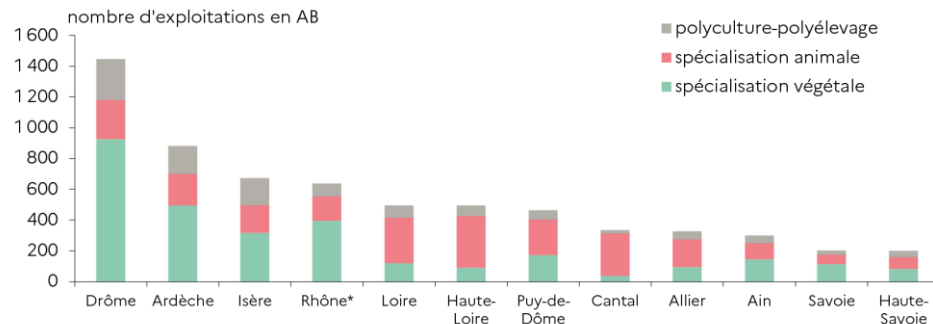


- Selon le RA2020, le développement entre 2010 et 2020 concerne plus particulièrement le maraîchage/horticulture et les cultures fruitières.
- Drôme et Ardèche, socle bio de la région ; la Drôme est le 2^e département métropolitain en nombre d'exploitations, l'Ardèche le 14^e.

Part des surfaces en bio dans la SAU



Exploitations en agriculture biologique par département selon la spécialisation



Les autres signes officiels de la qualité et de l'origine

- 30 % des exploitations sont impliquées dans une démarche qualité hors bio (27 % en France métropolitaine).
- Chaque filière a son signe dominant : AOP et IGP pour les vins et fromages, Label rouge pour les viandes et volailles.
- Les départements producteurs de vins et fromages sont en tête pour les SIQO hors bio.
- La quasi-totalité des vins régionaux sont sous AOP ou IGP. En produits laitiers, l'AOP domine.
- La part des exploitations produisant sous SIQO est plus élevée à l'est de la région.

SIQO : Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine

Agriculture biologique

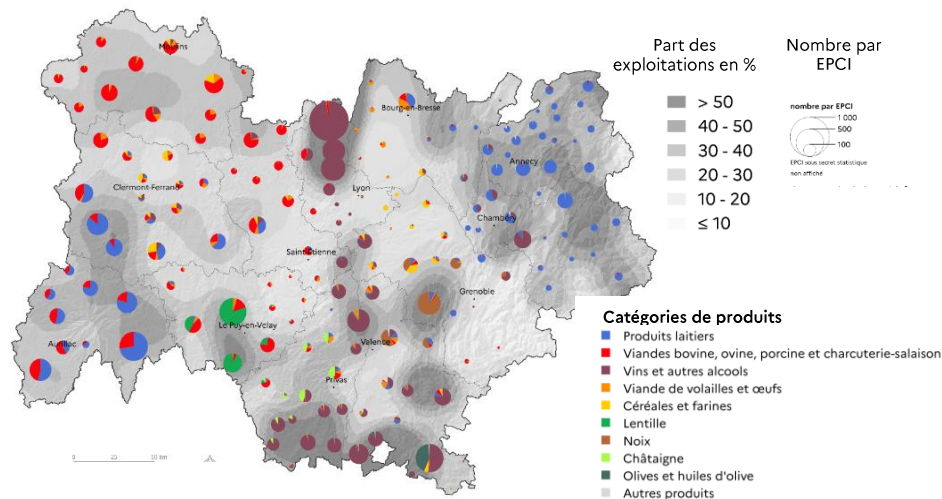
AOP -AOC: Appellation d'Origine Protégée - Contrôlée

IGP : indication Géographique Protégée

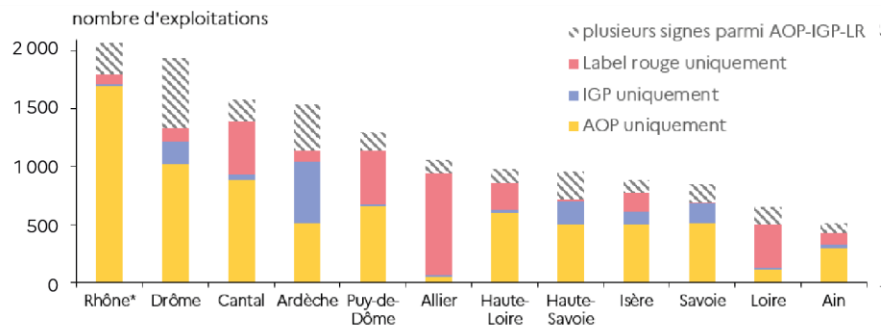
LR : Label Rouge

STG : Spécialité Traditionnelle Garantie

Exploitations sous AOP-AOP-IGP-LR-STG et répartition par catégorie de produits



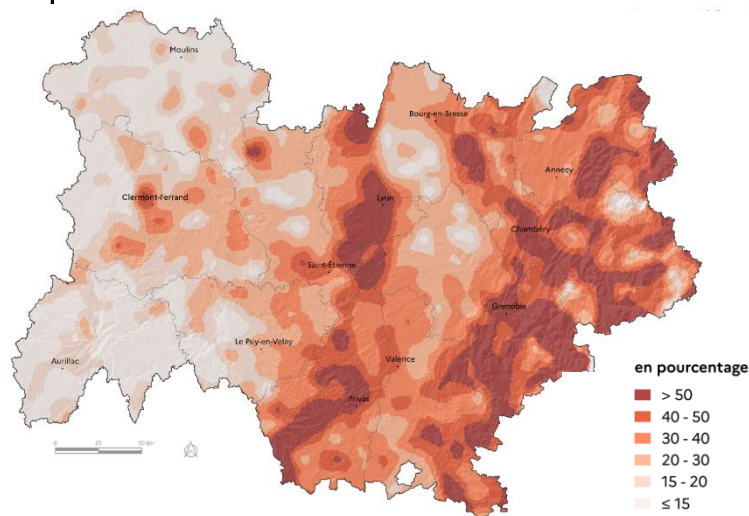
Nombre d'exploitations produisant sous AOP-AOP-IGP-LR et par type de SIQO



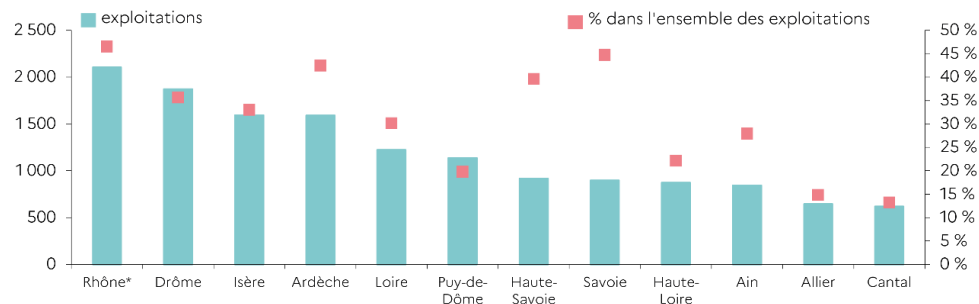
Le circuit court

- 30 % des exploitations vendent en circuit court (23 % en France métropolitaine).
- La viande est le produit le plus commercialisé en circuit court, devant les légumes et les produits laitiers.
- Le circuit court est utilisé par 86 % des exploitations spécialisées en cultures légumières. En cultures fruitières, elles sont 50 % à le pratiquer et, en viticulture, 40 %.
- La pratique du circuit court est plus développée à l'est de la région. La part d'exploitations vendant en circuit court dépasse les 40 % dans le Rhône, les Savoie et l'Ardèche.

Part des exploitations vendant en circuit court



Nombre et part des exploitations vendant en circuit court par département



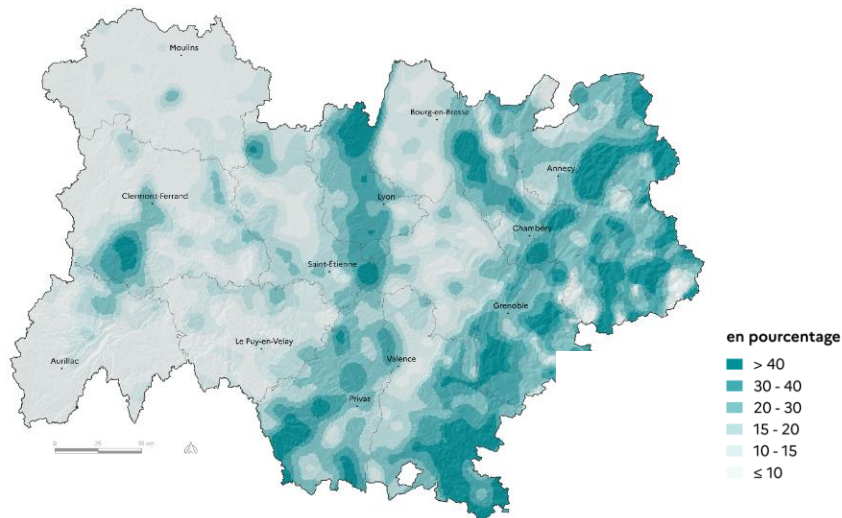
Circuit court

circuit de vente directe au consommateur final ou avec un seul intermédiaire entre l'exploitation agricole et le consommateur final.

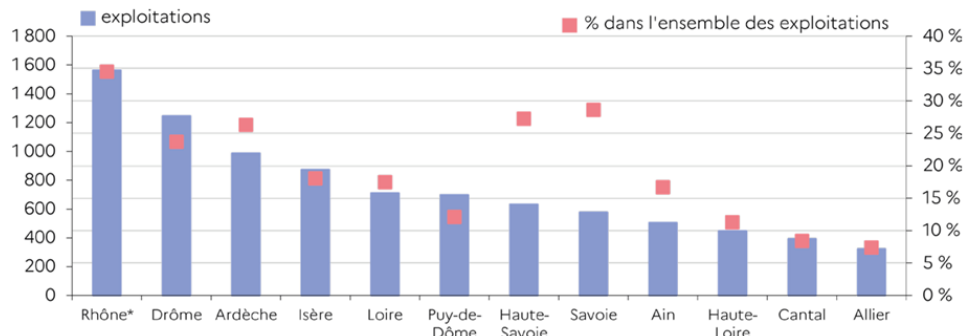
La transformation des produits agricoles

- 18 % des exploitations pratiquent la transformation de produits agricoles (14 % en France métro.).
- Les produits les plus transformés sont les viandes (y compris découpe), suivis des produits laitiers, du vin et autres alcools et des fruits.
- La transformation des produits est plus fréquente à l'est de la région.
- Le Rhône se distingue par la proportion la plus importante, majoritairement axée sur la vinification à la ferme.

Part d'exploitations réalisant la transformation de produits agricoles



Exploitations réalisant une transformation de produits agricoles par département



Transformation

Inclut la transformation réalisée par le biais d'une autre entité juridique spécifique dans laquelle l'exploitant ou l'un des exploitants a une participation financière, la transformation effectuée en sous-traitance pour commercialisation ensuite par l'exploitation, la transformation de produits bruts pour le compte de tiers mobilisant le matériel de l'exploitation.

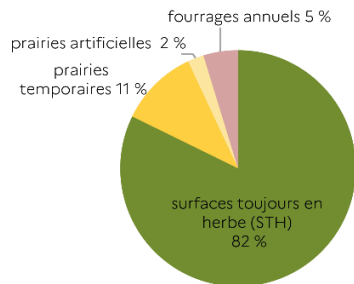
DIVERSITÉ



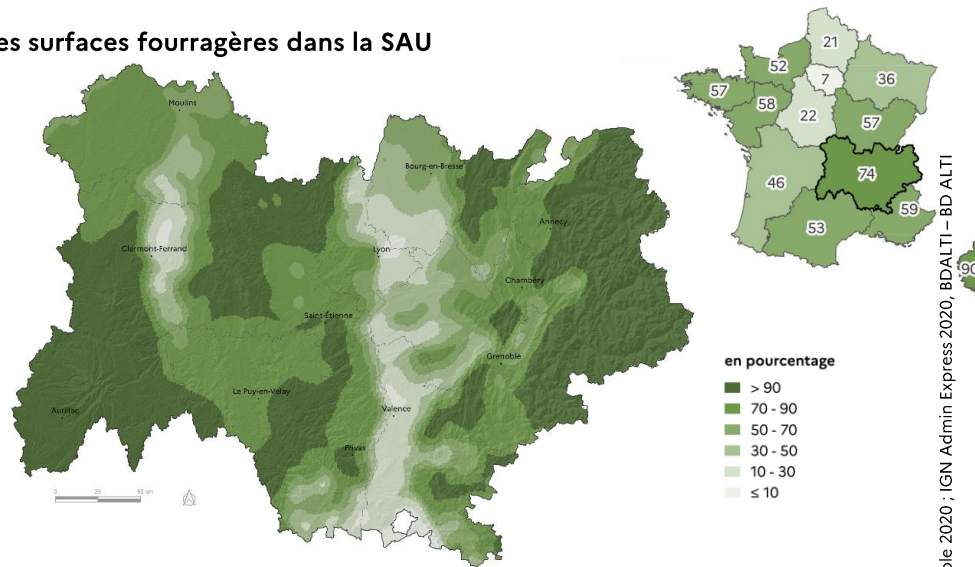
Les trois quarts des surfaces agricoles sont destinées à l'herbe et aux fourrages

- Quatre exploitations sur cinq détiennent des surfaces fourragères.
- 2,1 millions d'hectares de surfaces fourragères.
- Près des deux-tiers des surfaces fourragères se concentrent dans 5 départements de l'ouest régional.

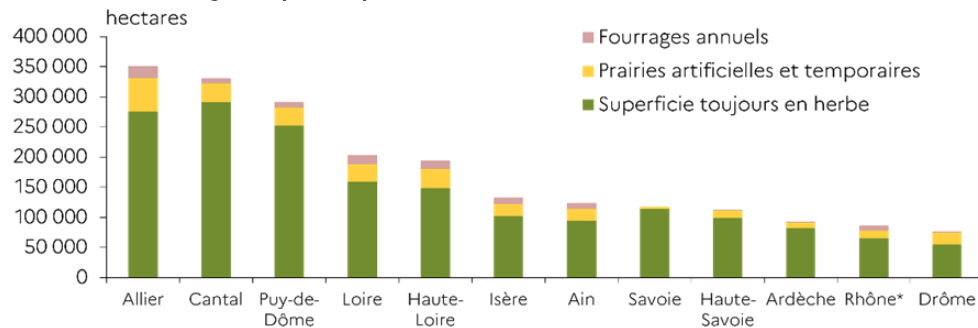
Répartition des surfaces fourragères



Part des surfaces fourragères dans la SAU



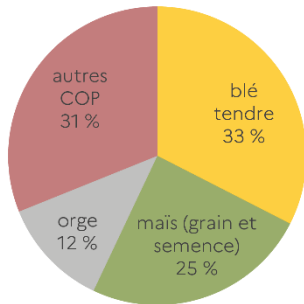
Surfaces fourragères par département



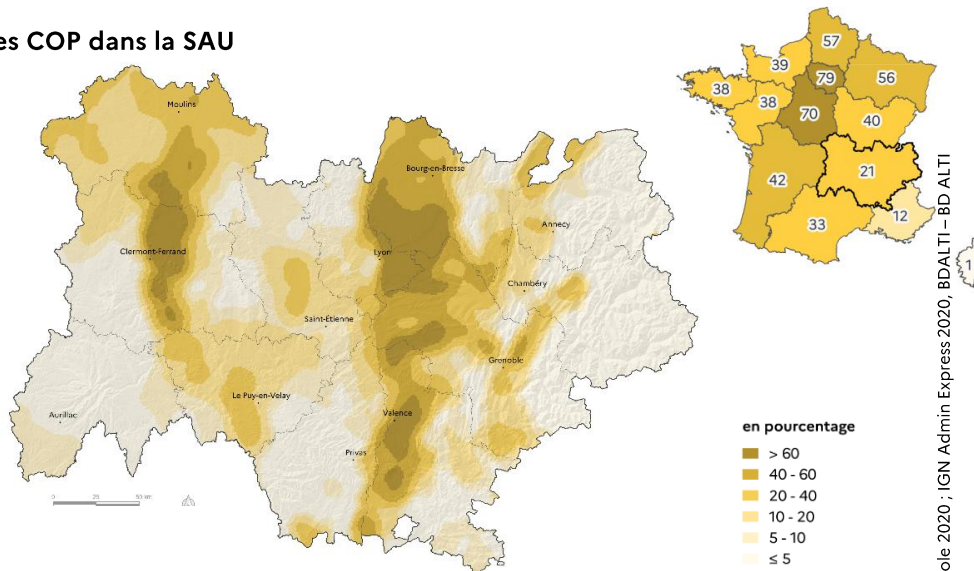
Les céréales et oléoprotéagineux (COP) soulignent les plaines et les vallées

- 610 000 hectares
- 5 % de la production nationale
- Une exploitation sur deux cultive des COP, mais seulement une sur dix est spécialisée en COP
- Départements spécialisés en multiplication de semences : Drôme (tournesol), Puy-De-Dôme (maïs), Isère et Ain (céréales à paille)

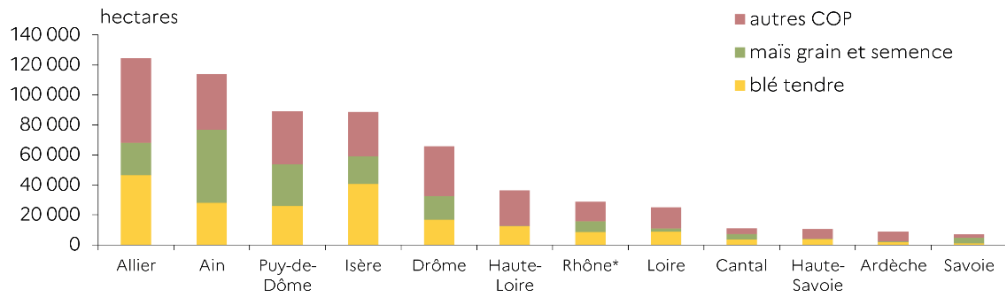
Répartition des surfaces en COP



Part des COP dans la SAU



Surfaces en COP par département

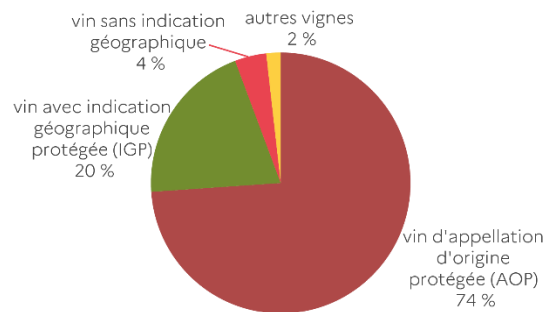


Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 ; IGN Admin Express 2020, BDALTI - BD ALTI

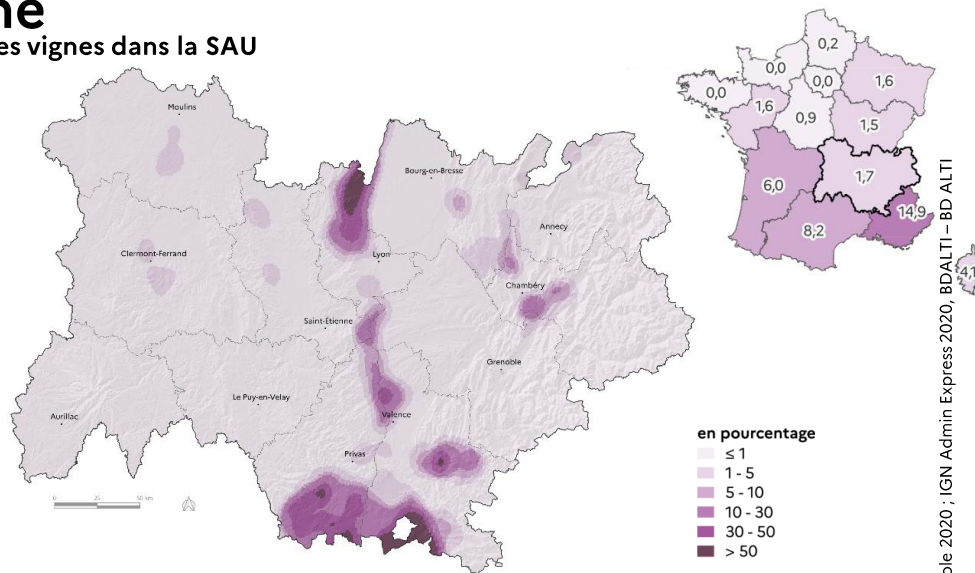
Un maillage de terroirs viticoles aux côtés des appellations du Beaujolais et des Côtes du Rhône

- 49 000 hectares de vignes, 6 % des surfaces nationales
- 2,2 millions d'hectolitres de vin produits annuellement
- 94 % des surfaces sous AOP ou IGP
- 5 produits principaux : AOP Beaujolais ; IGP Ardèche ; AOP Côtes-du-rhône ; AOP Crémant de Bourgogne ; IGP Comtés Rhodaniens
- Drôme, Rhône et Ardèche concentrent près de 90 % des vignobles.

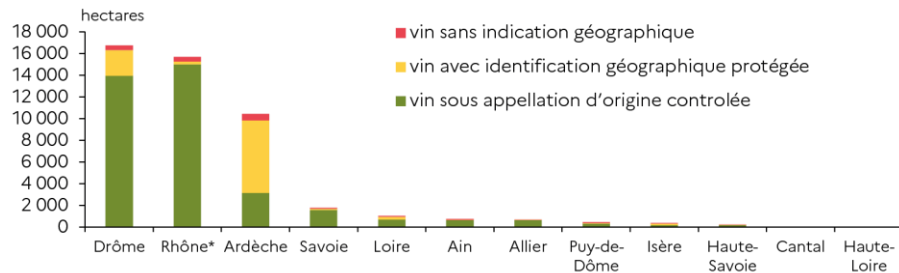
Répartition des surfaces en vignes



Part des vignes dans la SAU



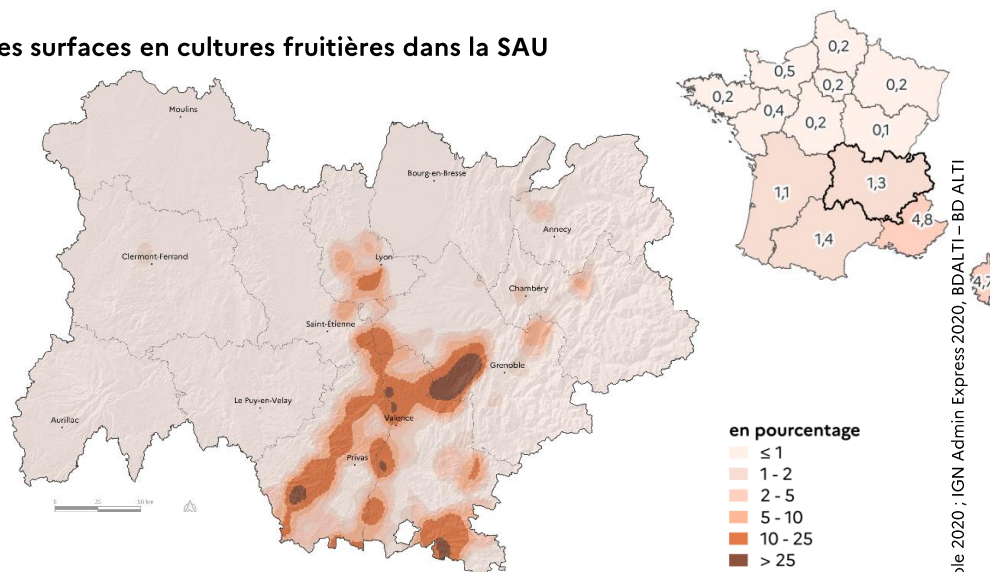
Surfaces en vignes par département



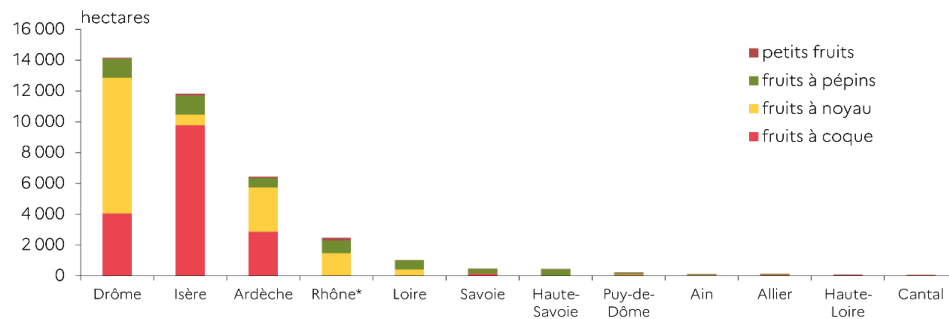
Cultures fruitières : au sud et dans les vallées

- 37 400 hectares de cultures fruitières ; 19 % des surfaces nationales, 3^e verger de métropole.
- SIQO hors bio : AOP Châtaigne d'Ardèche, Noix de Grenoble, Olives noires de Nyons ; IGP Pommes et Poires de Savoie.
- Près de la moitié des exploitations spécialisées en fruits vendent en circuit court.
- Drôme : plus de 60 % des surfaces en fruits à noyau de la région, Isère : 58 % des surfaces en fruits à coque ; Rhône : 1^{er} département producteur de framboises, Ardèche 3^e, Haute-Loire 5^e.

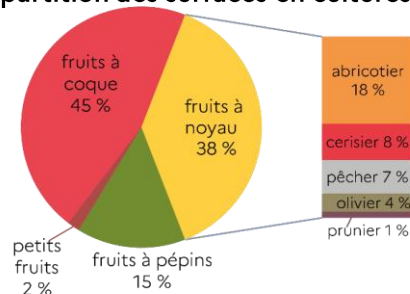
Part des surfaces en cultures fruitières dans la SAU



Surfaces en cultures fruitières par département



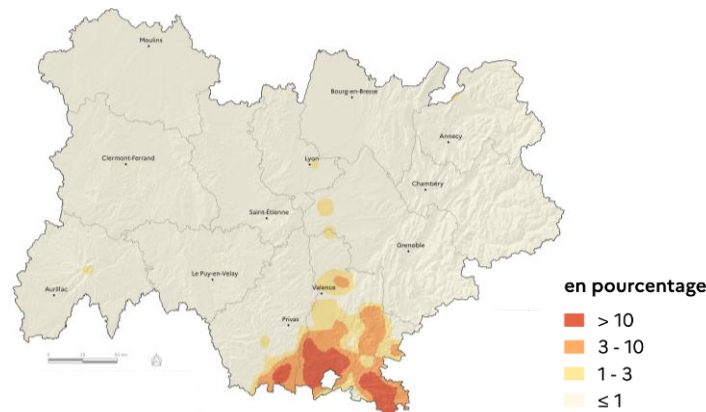
Répartition des surfaces en cultures fruitières



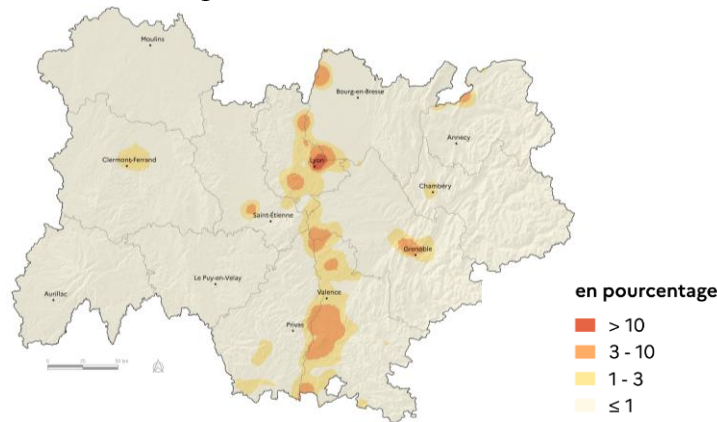
La Drôme en tête pour ses surfaces en PPAM et légumes frais

- La Drôme concentre plus de la moitié des surfaces régionales en Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) et légumes frais.
- Les surfaces en PPAM ont augmenté de 59% en 10 ans (2010-2020)
- Les surfaces en légumes frais ont augmenté de 26% en 50 ans (1970-2020)

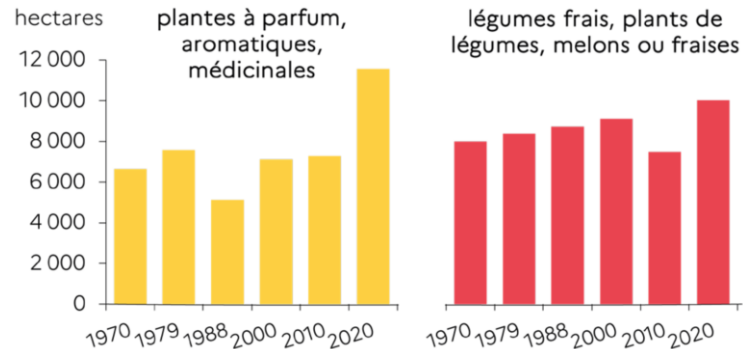
Part des surfaces en PPAM dans la SAU



Part des surfaces en légumes frais dans la SAU



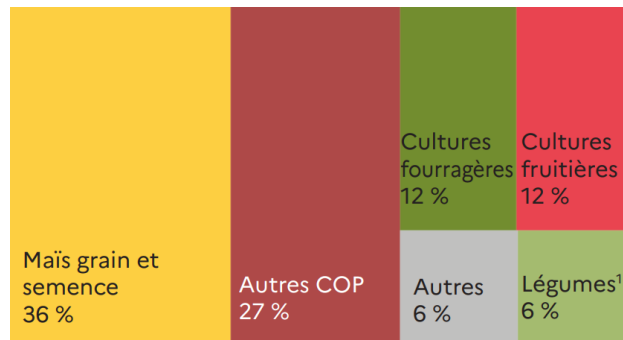
Évolution des surfaces en PPAM et légumes frais



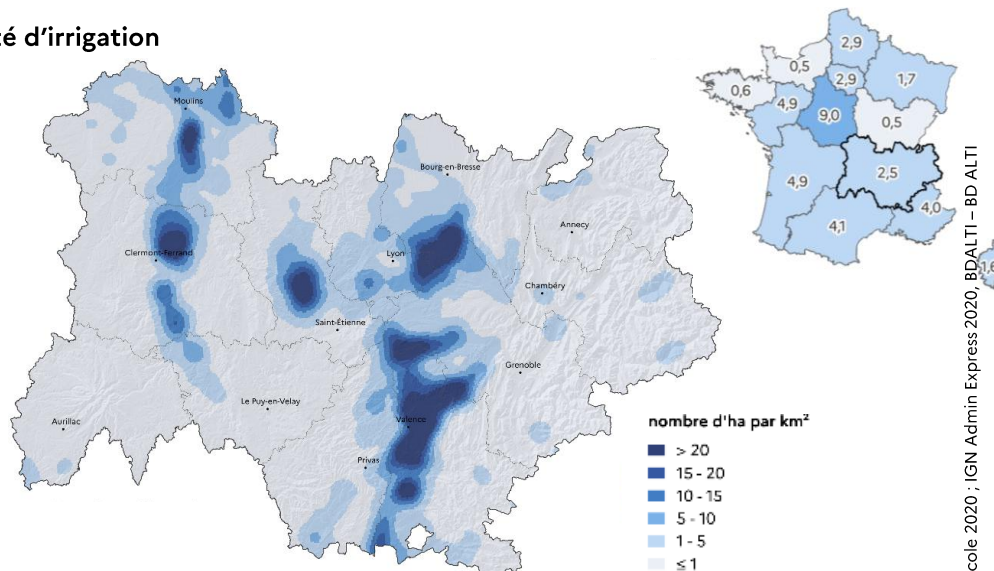
Concentration des surfaces irriguées dans les plaines et les vallées

- 173 000 hectares irrigués en 2020, soit 6 % de la SAU
- Le maïs grain et semence représente 36 % des surfaces irriguées et les autres cultures en céréales et oléoprotéagineux (COP) 27 %
- Dans les cultures légumières, 78 % des surfaces sont irriguées ; pour les cultures fruitières le taux d'irrigation est de 56 %. Pour les COP, le taux est bien plus faible : 18 %.

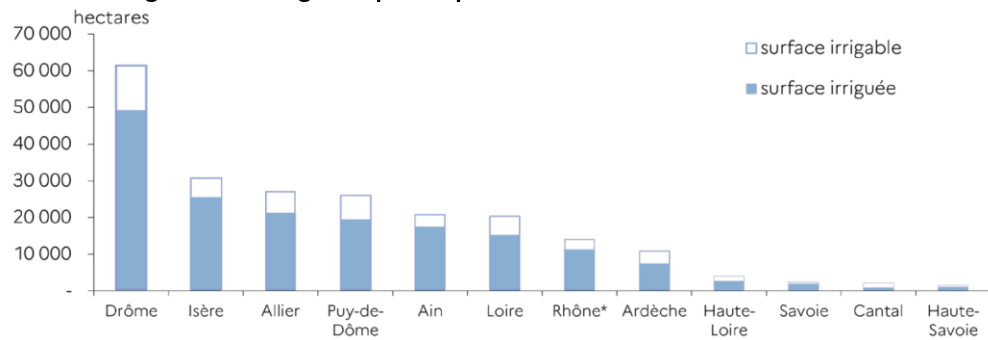
Répartition des surfaces irriguées



Densité d'irrigation

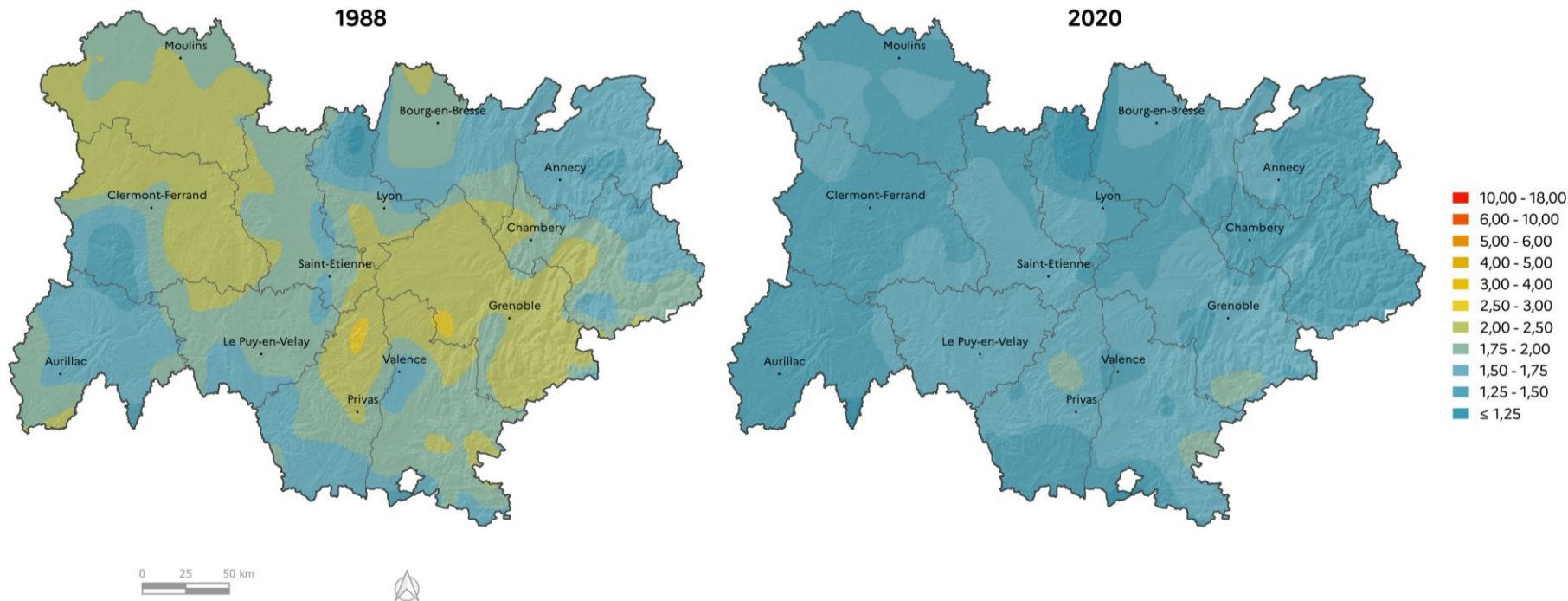


Surfaces irrigables et irriguées par département



Des exploitations de plus en plus spécialisées

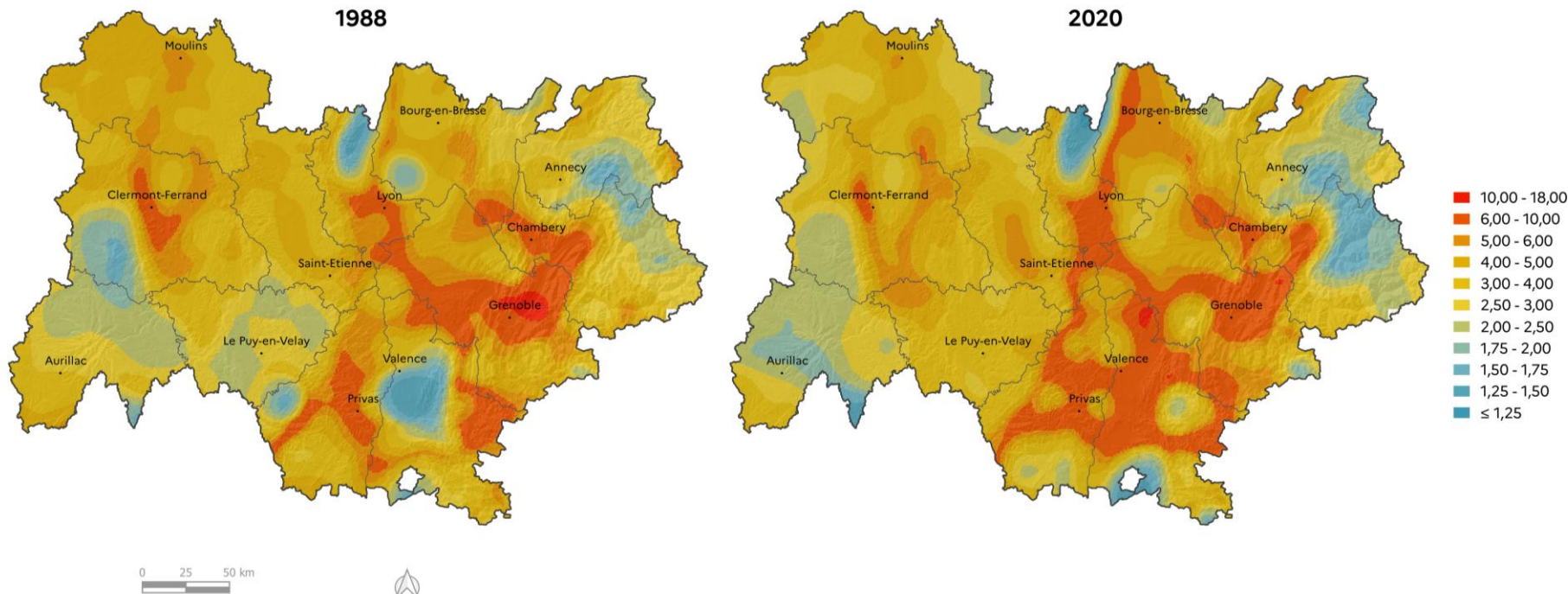
Diversité des productions à l'échelle des exploitations (sur 18 ateliers : 10 animaux et 8 végétaux)



- Entre 1988 et 2020, les exploitations se sont spécialisées dans tous les territoires, avec une majorité de territoires à moins de 1,5 atelier par exploitation

Des productions qui restent diversifiées à l'échelle des territoires

Diversité des productions à l'échelle des territoires (sur 18 ateliers)



- Entre 1988 et 2020, malgré la spécialisation générale des exploitations, la diversité territoriale diminue, se maintient, voire s'accroît, notamment dans l'Est de la région

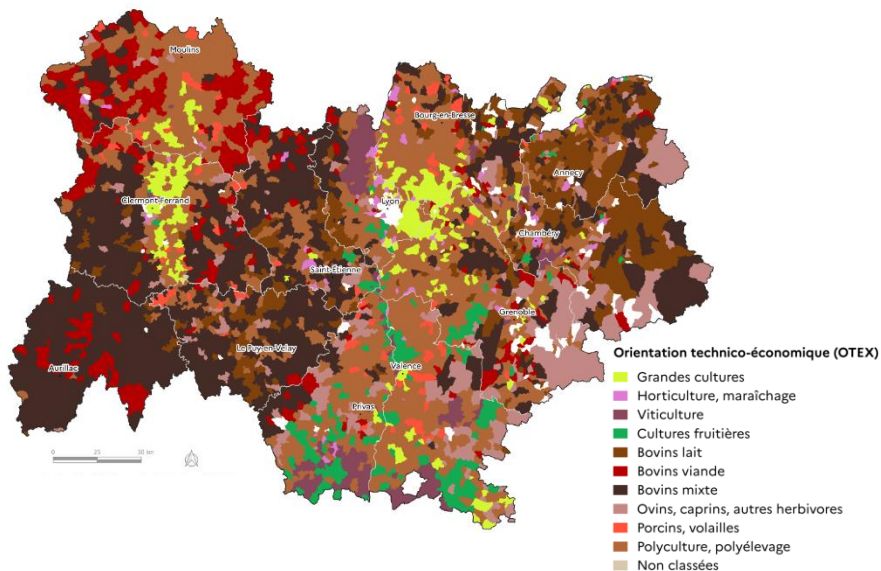
???

Question

Quel mode de représentation préférez-vous ?

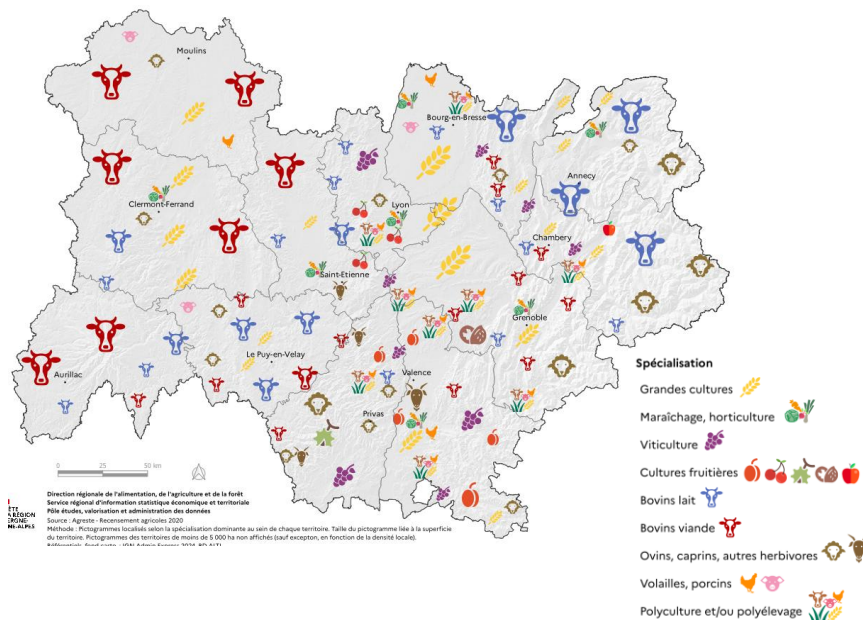
Carte A

Orientation technico-économique de la ferme communale



Carte B

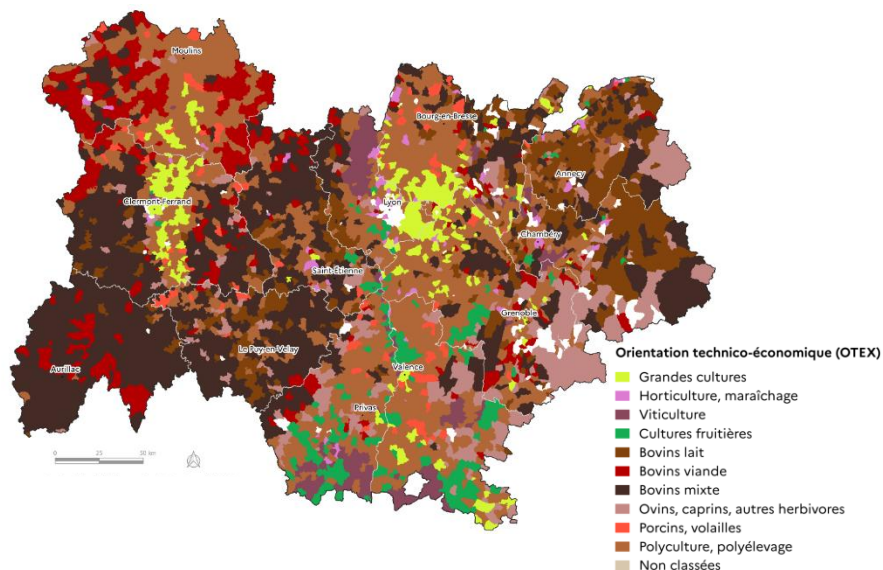
Des productions diversifiées réparties sur le territoire



Ces deux cartes illustrent la diversité des productions

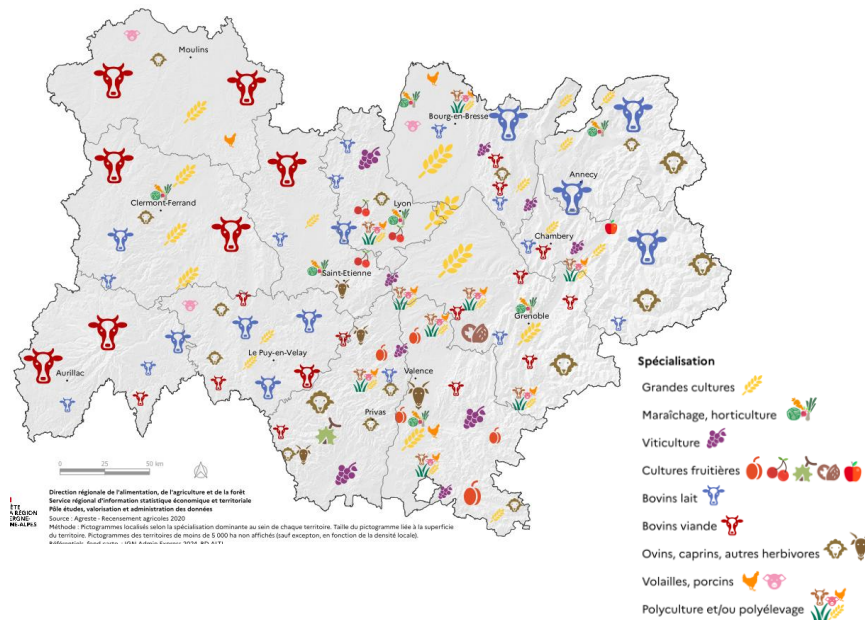
Carte A

Orientation technico-économique de la ferme communale



Carte B

Des productions diversifiées réparties sur le territoire

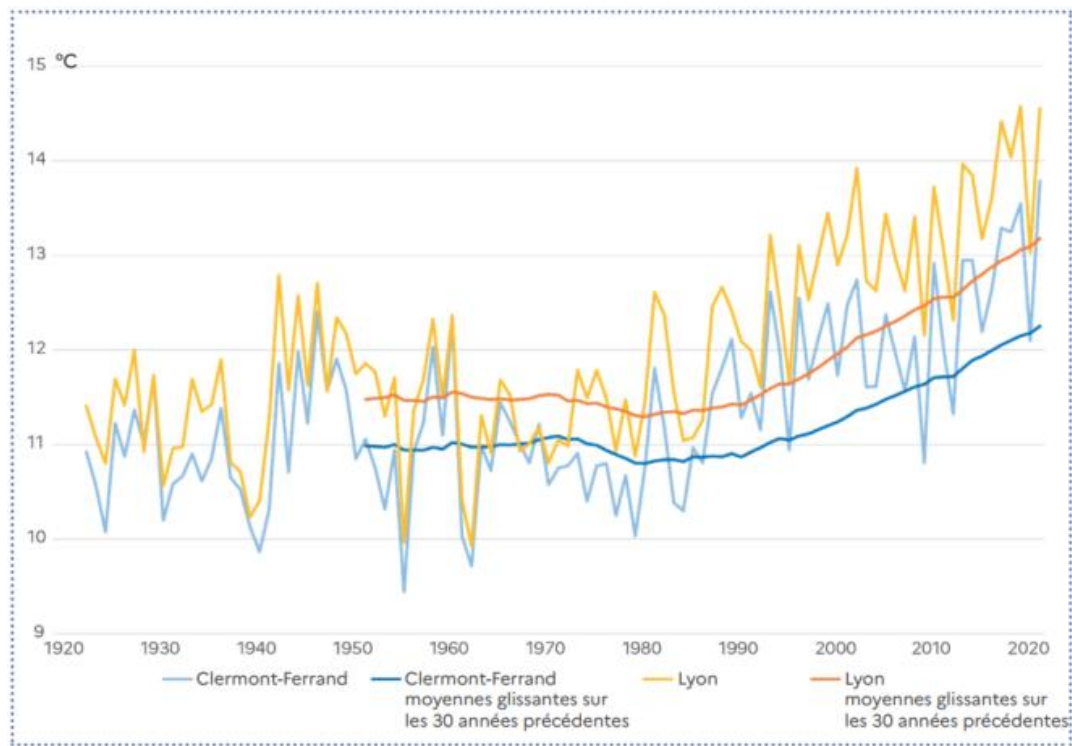


- Deux cartes issues de traitements statistiques à partir des données du Recensement agricole 2020
- Deux modes de représentation cartographique utilisés selon le besoin et le niveau de précision souhaité

2. Réflexions sur l'agriculture de demain

Un changement climatique déjà à l'œuvre

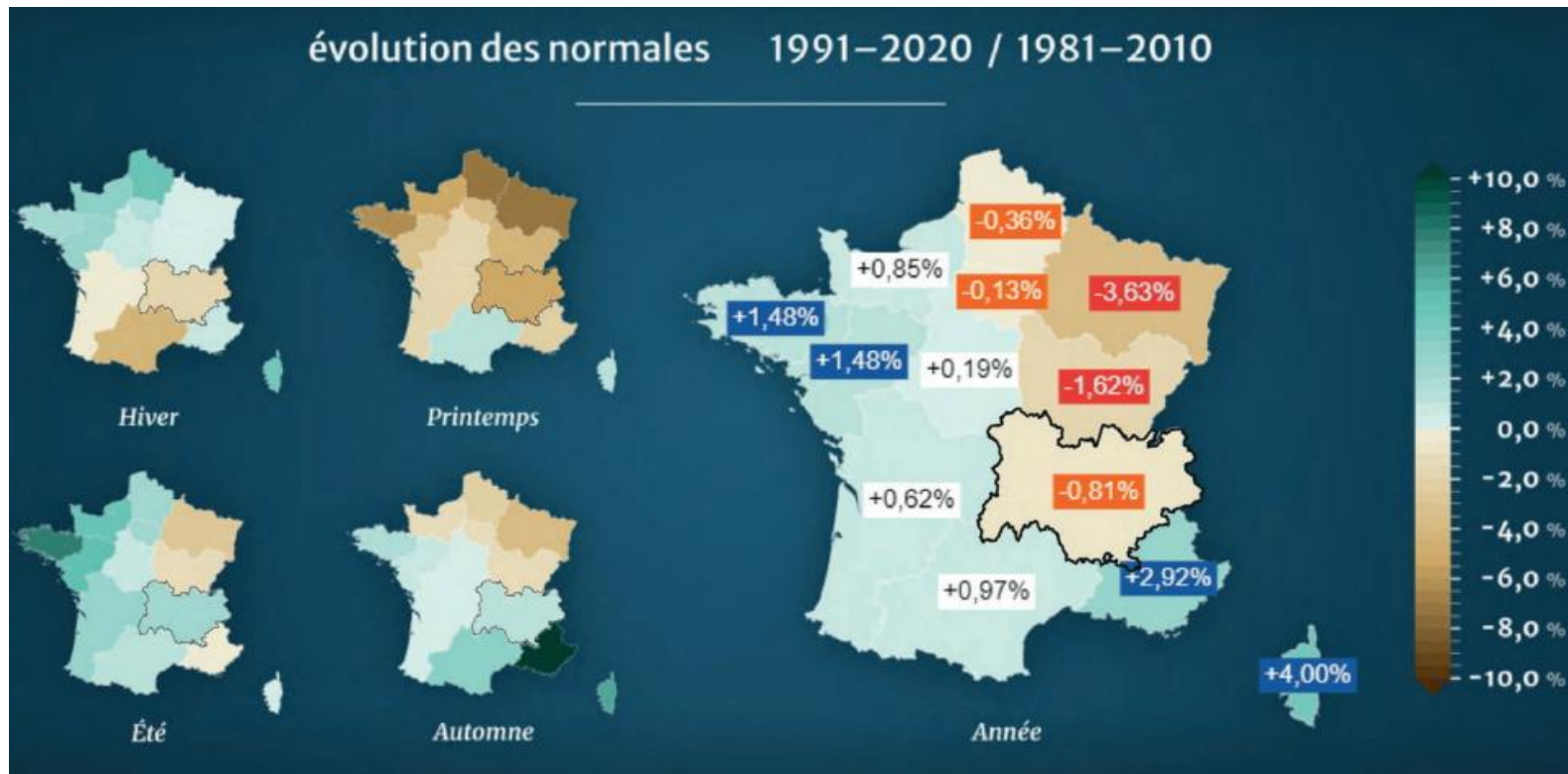
Évolution des températures à Clermont-Ferrand et Lyon (de 1923 à 2022)



- Augmentation températures perceptibles dans les moyennes sur 30 ans dès le début des années 2000.

Un changement climatique déjà à l'œuvre

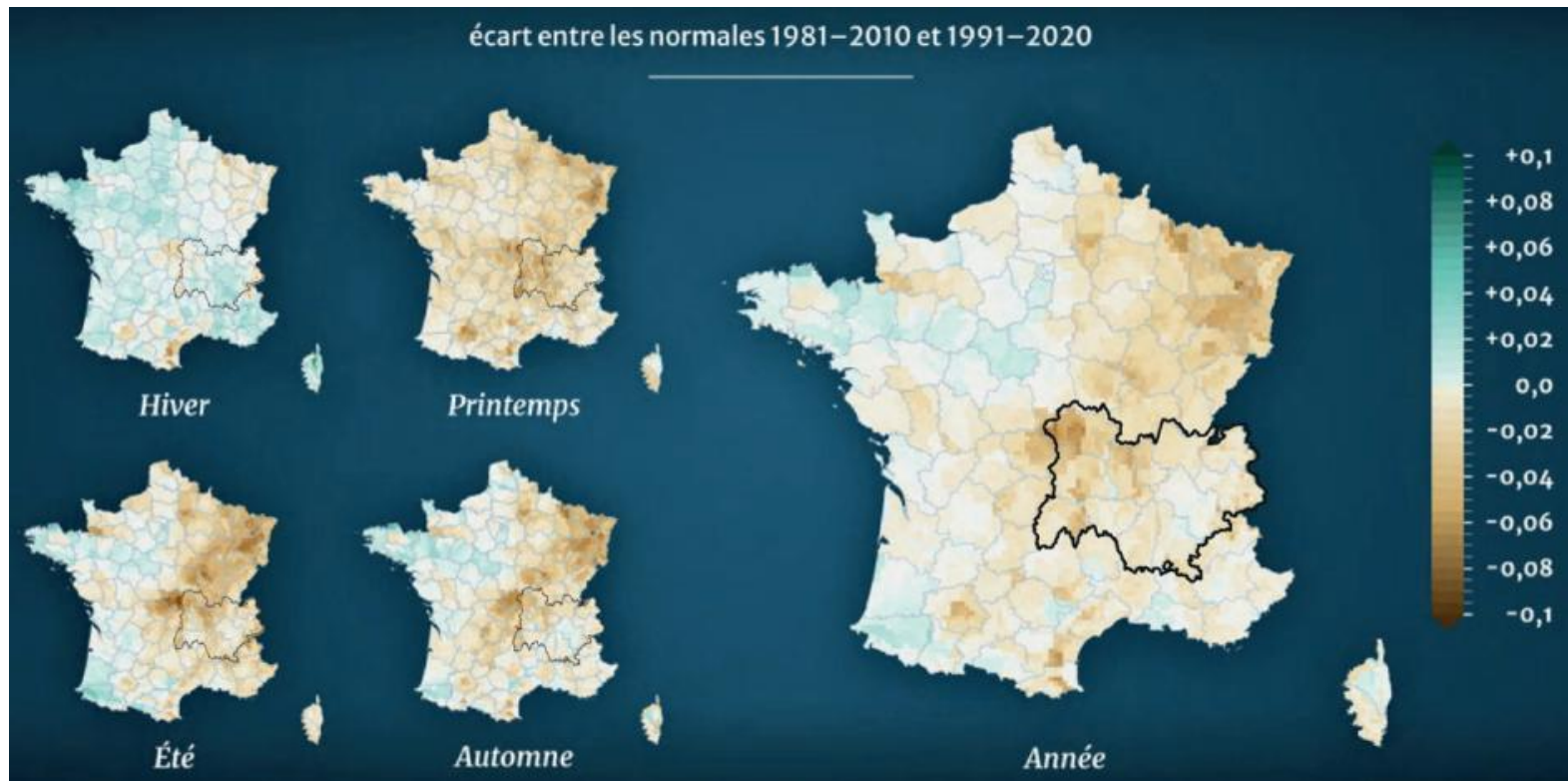
Cumul annuel de précipitations



- Région Auvergne-Rhône-Alpes affectée par la baisse de précipitations notamment au printemps

Un changement climatique déjà à l'œuvre

Indice d'humidité des sols

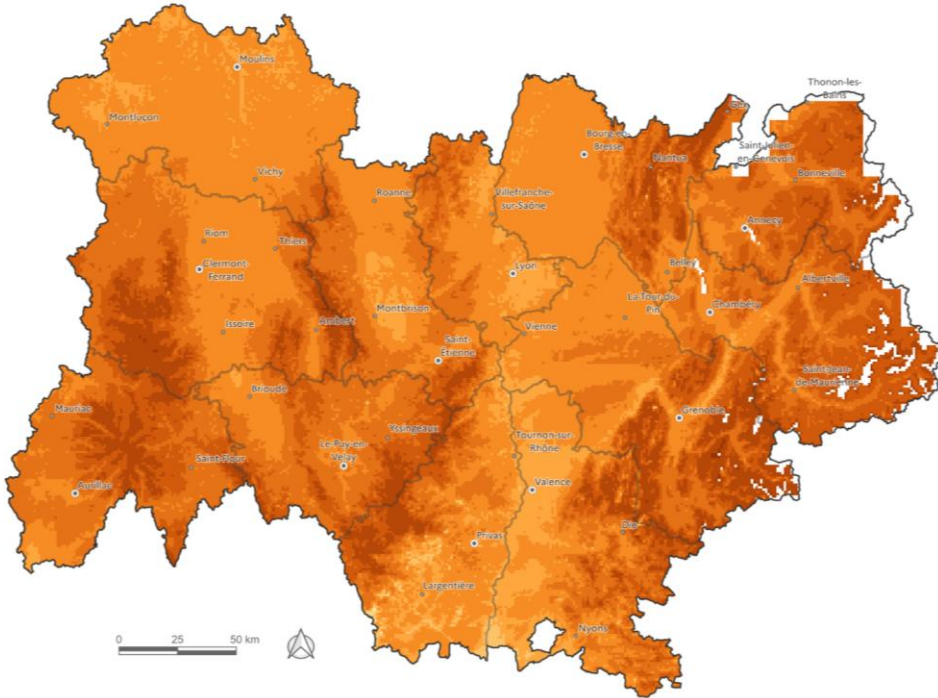


➤ Impact sur l'humidité des sols, du printemps jusqu'à l'automne



Question

Que représente cette carte ?



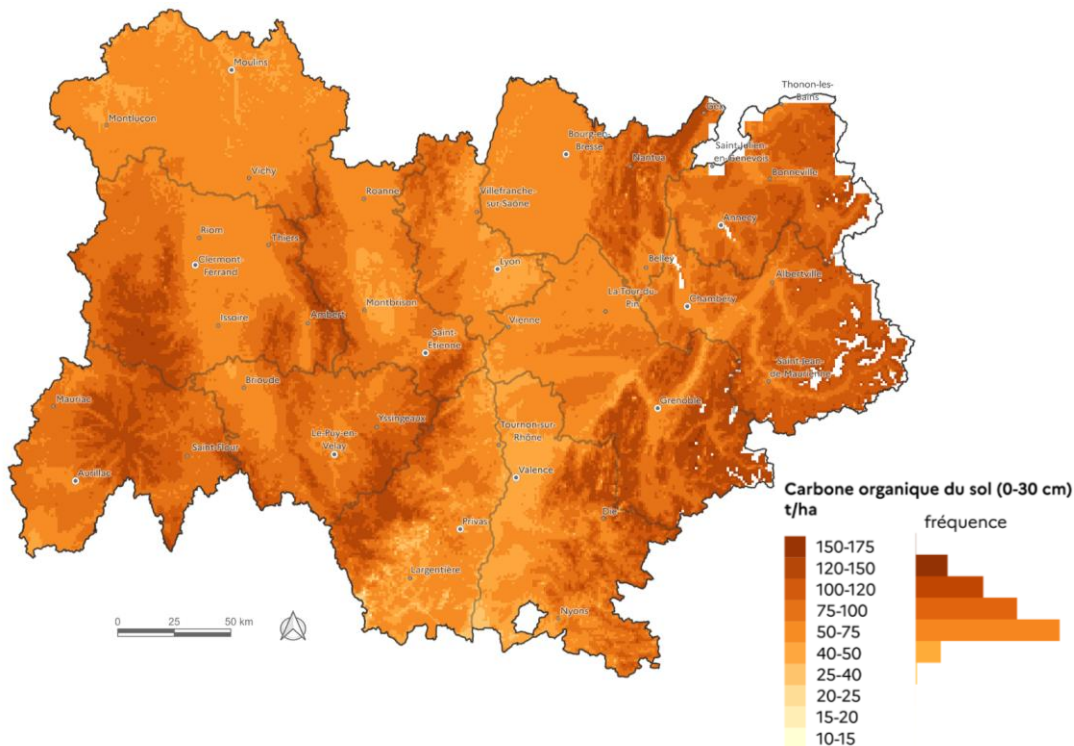
Réponses possibles

- A – Relief
- B – Émissions CO²
- C - Températures en 2050
- D - Stockage de carbone des sols

Les stocks de carbone des sols

- Des stocks de carbone organiques élevés dans les régions d'élevage herbivore
- Perte de matière organique dans les zones cultivées
- Tout est lié : fertilité des sols, biodiversité, gestion de l'eau, autonomie alimentaire (fourrages et protéines), protection des cultures
- Enjeu d'une approche systémique à l'échelle régionale
- Vrai pour tous les volets de la transition écologique (énergie, transport, logement, urbanisme etc.)

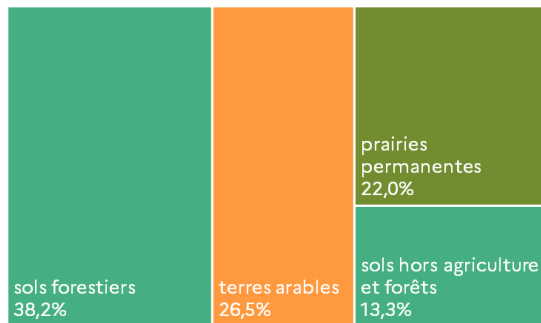
Stocks de carbone des sols



Forêts et prairies sont les principaux puits de carbone

- à l'échelle France, les stocks sont sensiblement équivalents entre prairies permanentes et terres arables mais ces stocks sont plus élevés en prairies permanentes par unité de surface.

Répartition des stocks moyens de carbone des sols en France



Forêts	
	Principal puits de carbone
	Signes d'affaiblissement du puits forestier depuis 2007, tendance à surveiller

Prairies et Élevages d'herbivores	
	Prairies permanentes favorables au stockage de carbone Apports de matière organique aux cultures en substitution d'intrants de synthèse
	Interrogation sur la capacité de stockage suite aux sécheresses successives récentes
	Élevage bovin producteur de méthane, principal gaz à effet de serre d'origine agricole

Auto-provisionnement régional, un déficit aggravé ou stabilisé à l'horizon 2030 selon les scénarios

DÉFINITION

Capacité théorique de la production d'un territoire à nourrir sa population.

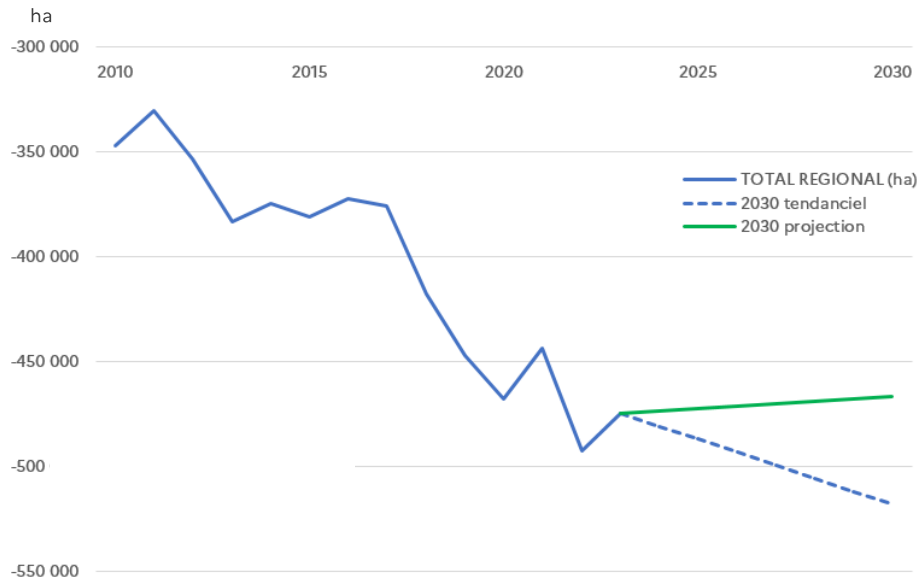
CONSTATS

- De manière globale, l'auto-provisionnement alimentaire régional est déficitaire et s'amplifie entre 2010 et 2023

PROJECTIONS – DEUX SCÉNARIOS

- Scénario tendanciel : le prolongement des tendances montre une aggravation potentielle de 11 % par rapport à la période 2010-2023. Le déficit passerait de 465 000 hectares à 518 000 hectares
- Scénario projection (régime alimentaire moins carné) aboutit à une stabilité, avec un déficit de 467 000 hectares au lieu de 465 000 ha.

Auto-provisionnement régional 2010-2030



Scénario 2030 tendanciel fondé sur expertise conjoncturelle du pôle conjoncture et synthèses du SRISET

Scénario 2030 projection est un scénario alternatif plausible et cohérent avec les documents de référence sur le sujet (SNBC volet 3 en cours de consultation et faisant référence au PNNS, stratégie nationale sur les protéines végétales), analyse d'un régime alimentaire légèrement moins carné et compensé par des protéines d'origine végétale (légumes secs).

Des projets alimentaires territoriaux pour relocaliser la production et la consommation alimentaire

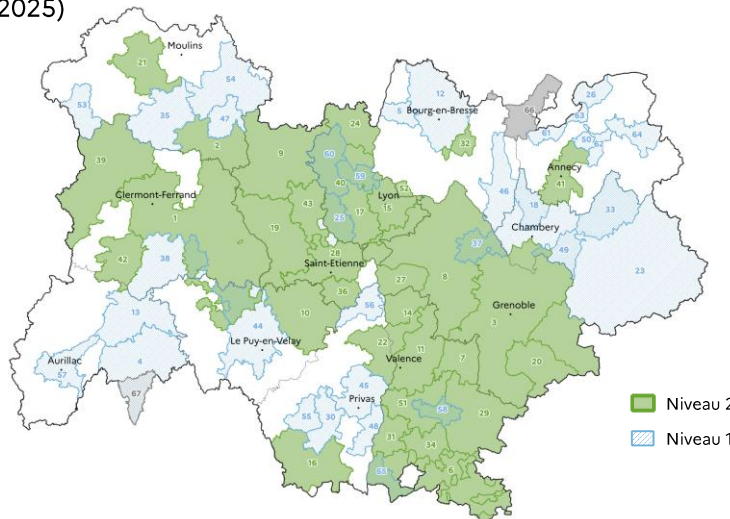
- Les projets alimentaires territoriaux ont pour ambition de **fédérer les différents acteurs d'un territoire autour des enjeux de l'alimentation**.

- Trois thématiques dominantes :

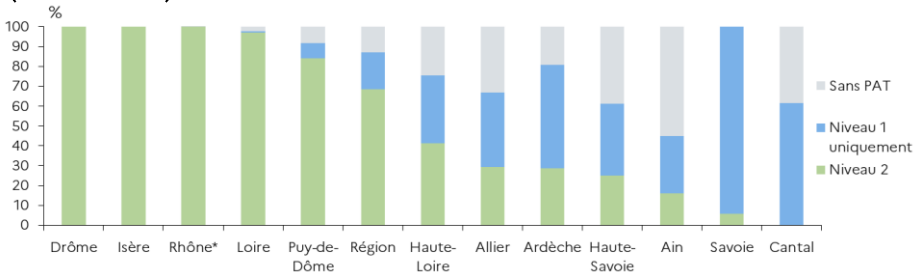
- Relocalisation de la production,
- Éducation à l'alimentation durable
- Soutien à l'alimentation durable et à la transition agroécologique.

- En février 2025, la Drôme, l'Isère, le Rhône et la Loire se distinguent par leur forte couverture par un PAT de niveau 2. L'Ain est le moins bien couvert (55% de la population sans PAT).

65 Projets alimentaires territoriaux avec un porteur de projet dans la région (février 2025)



Répartition de la population selon le niveau de reconnaissance des PAT (février 2025)

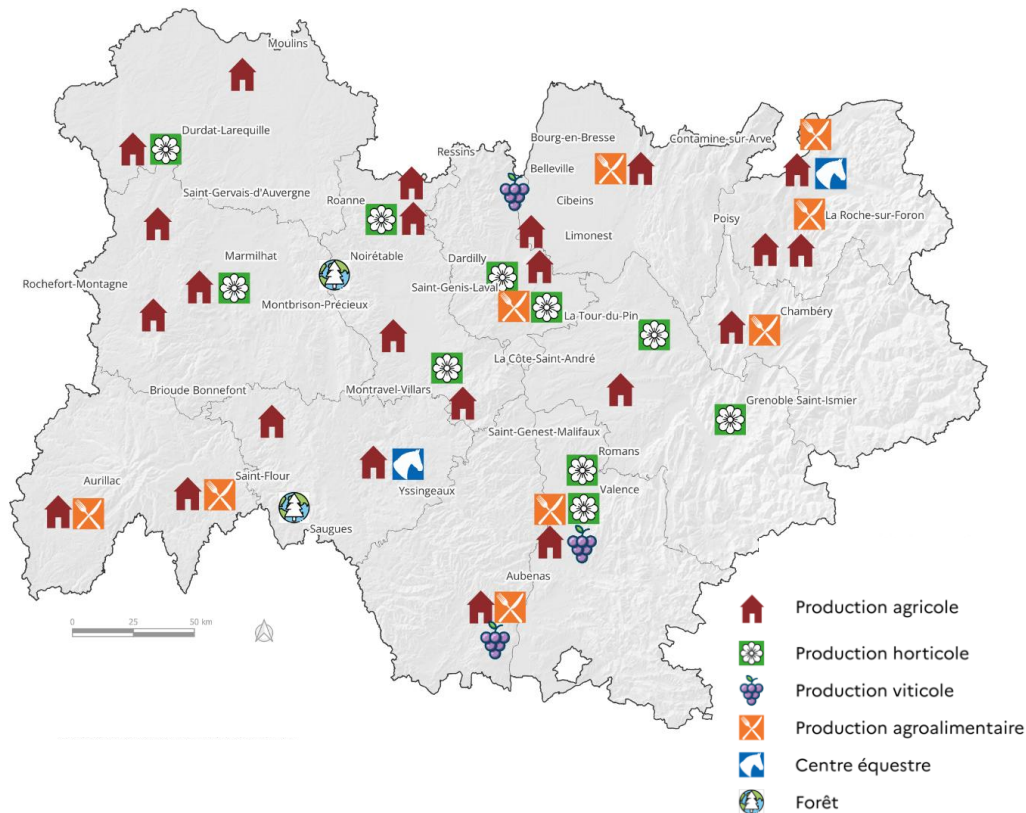


Il existe deux niveaux de reconnaissance, en fonction de l'avancement du projet. Le niveau 1 concerne les projets émergents qui répondent aux objectifs légaux assignés aux PAT. Le niveau 2 correspond aux projets dont l'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, systémiques, pilotées par une gouvernance établie, à l'aide de moyens humains et financiers associés. Les projets en phase d'émergence (niveau 1) disposent de trois ans pour satisfaire aux critères du niveau 2.

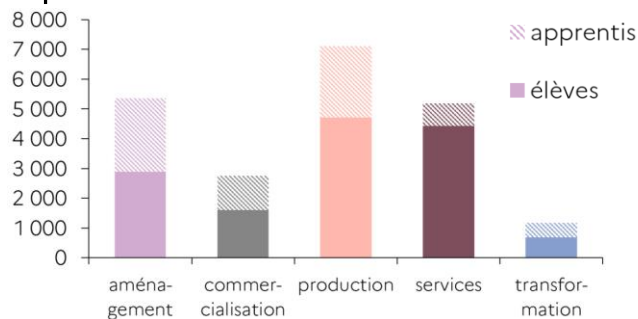
L'enseignement agricole, se former pour des métiers d'avenir

- La région est couverte par un grand nombre d'établissements proposant des formations s'appuyant sur des exploitations et ateliers technologiques diversifiés :
 - 31 600 élèves et apprentis en formation en 2023
 - 116 établissements, 110 sites de formation d'apprentis ; 53 sites de formation professionnelle continue ; 2 écoles d'enseignement supérieur agricole.
- Les enfants d'agriculteurs représentent à présent moins de 7 % des élèves (36 % en 1990).

Exploitations et ateliers technologiques des lycées agricoles



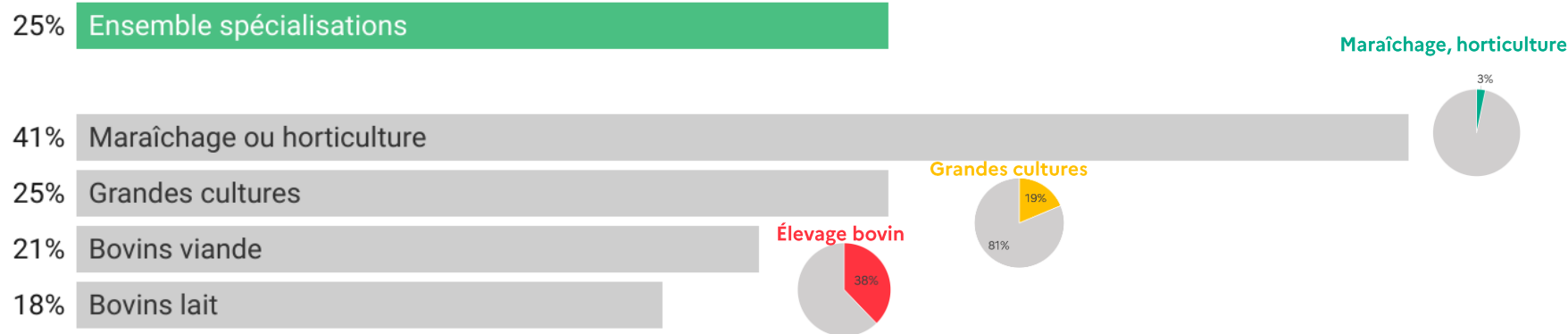
Répartition des apprenants selon le champ professionnel



L'enjeu du renouvellement des générations et des installations

Part des chefs d'exploitation installés depuis 2011
au sein de chaque spécialisation

Poids des spécialisations
dans le total des exploitations



RENOUVELLEMENT DES CHEFS –RA 2020

- La part des « jeunes exploitants », chefs d'exploitation installés depuis 10 ans ou moins est de 25 % en 2020.
- la spécialisation Maraîchage-horticulture est très attractive, mais ne concerne que 3 % des exploitations.
- A l'opposé, l'élevage de bovins, lait ou viande, apparaît moins attractif, avec un poids prépondérant dans la région.

3. Deux questions en guise de conclusion



Valeur des productions agricoles de la région

- Les productions agricoles végétales et animales sont estimées chaque année en valeur. En Auvergne-Rhône-Alpes, elles représentent 6,6 milliards d'euros par an sur la période 2020-2022.
- **Quelles sont, les trois principales productions en termes de valeur en Auvergne-Rhône-Alpes ?**
- **Classez les, par ordre décroissant d'importance.**

Les productions

Céréales, oléagineux, protéagineux

Maraîchage, horticulture

Fruits

Vins

Viande bovine

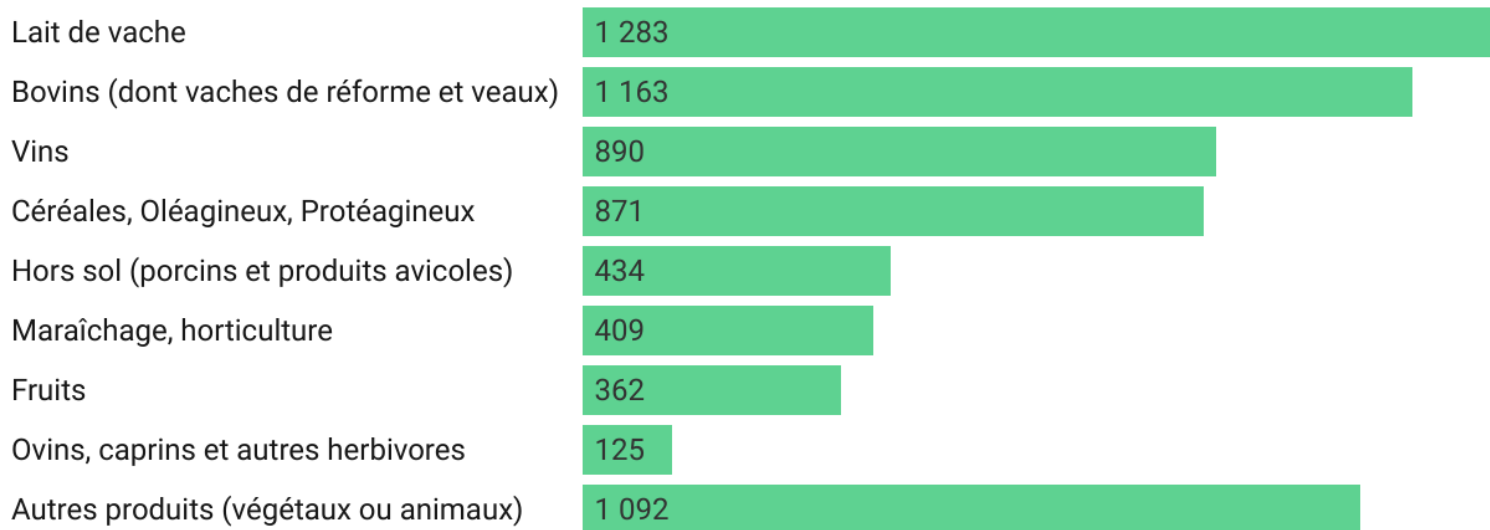
Lait de vache

Hors sol (porcins, produits avicoles)

Ovins, caprins et autres herbivores

La valeur des productions agricoles de la région

Valeur annuelle moyenne de la production sur la période 2020-2022
(millions d'euros)





Niveau de vie médian des agriculteurs et de leur famille

- On s'intéresse ici à l'ensemble des ressources financières du ménage formé par un agriculteur et les personnes qui vivent avec lui.
- En Auvergne-Rhône-Alpes, les personnes appartenant à un ménage agricole ont un niveau de vie médian de 20 500 € par an. Il y a de forts écarts entre spécialisations et aussi au sein d'une même spécialisations.
- **Quelle est la spécialisation où le niveau de vie des personnes est le plus bas ?**

Les spécialisations



Céréales, oléagineux, protéagineux



Maraîchage, horticulture



Cultures fruitières



Viticulture



Élevages de bovins pour la viande



Élevages de vaches laitières



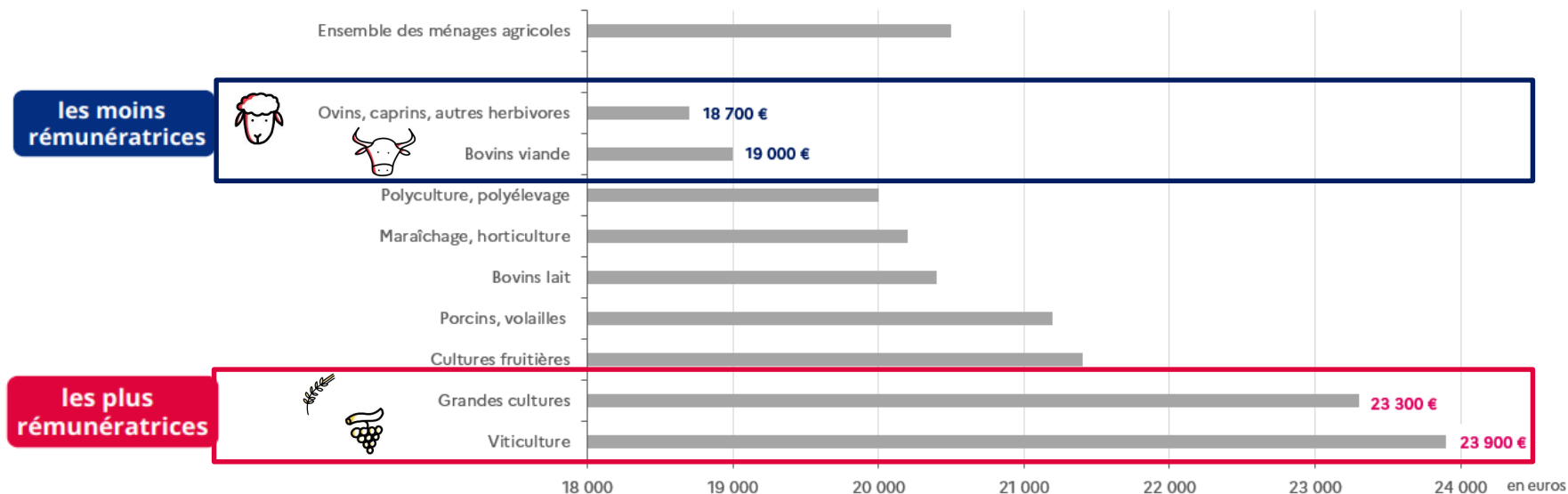
Élevages de porcs ou volailles



Élevages d'ovins ou caprins

Le niveau de vie médian des agriculteurs et de leur famille

Niveau de vie médian des ménages agricoles en 2020



Merci de votre attention

Pour aller plus loin :

Site de la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

Agreste Auvergne-Rhône-Alpes Essentiel n°18 - décembre 2024 « Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes : des agricultures diversifiées et complémentaires »



Accès aux cartes du panorama au format png dans la **cartothèque** sur le site de la DRAAF (Données/Cartothèque)

Agreste Auvergne-Rhône-Alpes Focus de conjoncture n° 4 et n°5 – avril et novembre 2024 « Auto-approvisionnement régional » et « Évolution entre 2010 et 2022 et Projection 2030 »

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°192 – Février 2025 « Un faible niveau de vie lié à la taille et à la spécialisation des exploitations »

Site AGRESTE : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/!searchurl/searchUiid/search/>

Analyse CEP n°199 – février 2024 « Concentration et spécialisation en agriculture à l'aune des recensement agricoles 1970 à 2020 »

INSEE Références Edition 2024 Transformation de l'agriculture et des consommations alimentaires Dossier « 1970-2020 : des exploitations agricoles moins nombreuses, plus grandes et davantage spécialisées que les territoires », :